



VALDELIA

Accélérateur de secondes vies

**VOTRE
MOBILIER
PROFESSIONNEL
MÉRITE UNE
SECONDE VIE.**



COLLECTE | RÉEMPLOI | RECYCLAGE

QUI SOMMES-NOUS ?

Valdelia est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics pour organiser la collecte, le réemploi et le recyclage des déchets d'éléments d'ameublement, les produits d'assise ou de couchage, ainsi que les éléments de décoration textiles détenus par les professionnels de tous les secteurs d'activité (santé, tourisme, collectivités, tertiaire, commerce).

Nos missions

- » Informer les détenteurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux de leur recyclage.
- » Organiser leur collecte sur l'ensemble du territoire national (DROM/COM compris).
- » Garantir la seconde vie des produits confiés ainsi qu'un traitement conforme à la réglementation.
- » Assurer la traçabilité complète sur le cheminement et le traitement des mobiliers collectés et recyclés.

Valdelia agit dans une démarche de performance environnementale, économique et sociale.

Un service financé par l'éco-contribution

L'éco-contribution est la somme reversée par les fabricants et les distributeurs à l'éco-organisme auquel ils adhèrent.

Affichée sur le prix de vente de tout produit neuf, l'éco-contribution :

- » révèle aux consommateurs le coût de la fin de vie des produits qu'ils achètent,
- » finance les moyens humains et techniques nécessaires au bon fonctionnement de la filière (collecte, traitement, R&D, innovation, communication...).

BON À SAVOIR

L'éco-contribution n'est pas versée aux pouvoirs publics, il ne s'agit donc pas d'une taxe.



POURQUOI FAIRE APPEL À VALDELIA ?



Encourager et garantir les secondes vies des mobiliers



Soutenir les activités des structures de l'ESS et faciliter le recours aux emplois d'insertion



Préserver les ressources naturelles en valorisant les matières recyclables



Répondre à vos obligations liées au traitement de vos mobiliers en fin de vie



En faisant appel à Valdelia, vous favorisez une économie circulaire et inscrivez votre entreprise dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) vertueuse.



QUE DEVIENT LE MOBILIER COLLECTÉ ?

La filière Valdela offre une solution complète pour assurer la seconde vie des mobiliers professionnels.

01 L'occasion

Nous faisons appel à un réseau national de revendeurs qui reprennent le mobilier des professionnels pour le rénover et le revendre ensuite.

02 Le réemploi

Nos partenaires de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) réparent, nettoient, et préparent le mobilier en vue d'une revente solidaire.

03 L'upcycling

Nos partenaires artisans récupèrent les mobiliers en fin de vie pour les transformer en de nouveaux produits innovants, fonctionnels et esthétiques.

04 Le recyclage matières

Le mobilier au rebut est transformé en une matière renouvelée destinée à la fabrication de nouveaux produits.

La gestion des mobiliers en fin de vie s'inscrit dans la continuité du tri des cartouches d'encre, du matériel informatique, du papier, ou encore des piles : elle permet à votre entreprise d'aller au bout de son engagement éco-responsable.

En remettant vos produits d'ameublement à la filière agréée, vous encouragez des activités résolument tournées vers l'économie circulaire et contribuez au développement d'une industrie respectueuse des enjeux environnementaux, éthiques et économiques.

Un service encouragé par la loi AGECE

La Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) vise à réduire le volume de déchets en développant les filières métier, en accélérant l'économie circulaire et en faisant la promotion du réemploi.

Dans le cadre de la loi AGECE, Valdedia accompagne les acteurs de l'ameublement dans leurs projets d'aménagement des espaces de travail ou de vente innovants, sobres et résilients.



Des espaces hôteliers conviviaux à grande échelle aménagés avec du **meublier de seconde vie**, des points de vente innovants, design et responsables grâce **au réemploi de matériaux**, une résidence étudiante meublée dans une logique de développement durable avec des produits de **récupération**...



Découvrez tous nos projets de seconde vie des mobiliers : www.expert.valdedia.org



Consultez le guide des produits éligibles à la collecte



Les déchets collectés par Valdelia

- ✓ Assises (chaises, bancs)
- ✓ Couchages (literie, sommiers)
- ✓ Rangements (caissons, armoires...)
- ✓ Plans de pose de travail (bureaux, comptoirs...)
- ✓ Éléments de décoration textiles (rideaux, voilages, tapis, moquettes amovibles)



Les déchets non collectés par Valdelia

- ✗ Déchets verts
- ✗ Archives (papier, carton)
- ✗ Équipements électriques et électroniques
- ✗ Ordures ménagères
- ✗ Déchets dangereux hors déchets d'ameublement

L'organisation de la prévention et de la gestion des déchets est assurée par différentes filières de collecte et de traitement agréées. Il est impératif de bien trier ses déchets et de les remettre à la filière concernée pour en assurer un recyclage conforme à la réglementation.

QUE FAIRE DU MOBILIER EN FIN DE VIE ?



Transfert, déménagement, renouvellement ou déstockage... Peu importe la matière ou l'état de vos mobiliers en fin de vie, Valdedia propose des solutions de proximité adaptées à chaque situation.

Seuls la manutention et le chargement restent à la charge de l'entreprise.

PLUS DE 20M³

La collecte en pied de bâtiment

Déposez vos mobiliers dans les contenants fournis par Valdedia

Valdedia dédie un interlocuteur unique pour organiser une collecte sur-mesure. Les contenants mis à disposition en pied d'immeuble par Valdedia sont adaptés aux types de sites, aux catégories de produits et aux volumes à collecter.

L'apport direct en centre de traitement

Rapportez vos mobiliers sur un centre de traitement partenaire

Pour des flux ponctuels et supérieurs à 20 m³, les entreprises et les collectivités qui souhaitent se défaire rapidement de leurs mobiliers peuvent les apporter directement en centres de traitement du réseau Valdedia.

MOINS DE 20M³

La collecte en point d'apport volontaire

Rapportez vos mobiliers sur le point de collecte le plus proche

Solution de proximité, les points d'apport volontaire du réseau Valdedia sont accessibles à toutes les entreprises et les collectivités qui souhaitent se défaire de leurs mobiliers sous réserve de ne pas dépasser le volume de 20 m³.

La collecte en centre de massification volontaire

Regroupez les mobiliers de votre activité ou celle de vos clients

Pour des volumes de mobiliers inférieurs à 20m³, Valdedia propose un service de collecte délocalisée en centre de massification volontaire. L'installation d'une benne permanente au sein de votre entreprise avec des rotations régulières portent cette solution de collecte de petits flux récurrents.



Trouvez
votre point d'apport
de proximité

VOS INTERLOCUTEURS DEDIÉS SUR CHAQUE TERRITOIRE

ZONE 1

Paulo Crasto
06 40 35 76 03
paulo.craστο@valdelia.org

ZONE 2

Mélanie Georges
06 31 79 10 36
melanie.georges@valdelia.org

ZONE 3

Vincent Villemer
06 80 40 93 87
vincent.villemer@valdelia.org

ZONE 4

Stéphane Théron
07 89 47 53 30
stephane.theron@valdelia.org

ZONE 5

Fabrice Launay
07 88 05 16 06
fabrice.launay@valdelia.org

ZONE 6

Benjamin Gorski
06 81 53 00 46
benjamin.gorski@valdelia.org

ZONE 7

Vanessa Gourdon
07 86 67 91 11
vanessa.gourdon@valdelia.org

ZONE 8

Philippe Dancourt
07 88 05 13 79
philippe.dancourt@valdelia.org

ZONE 9

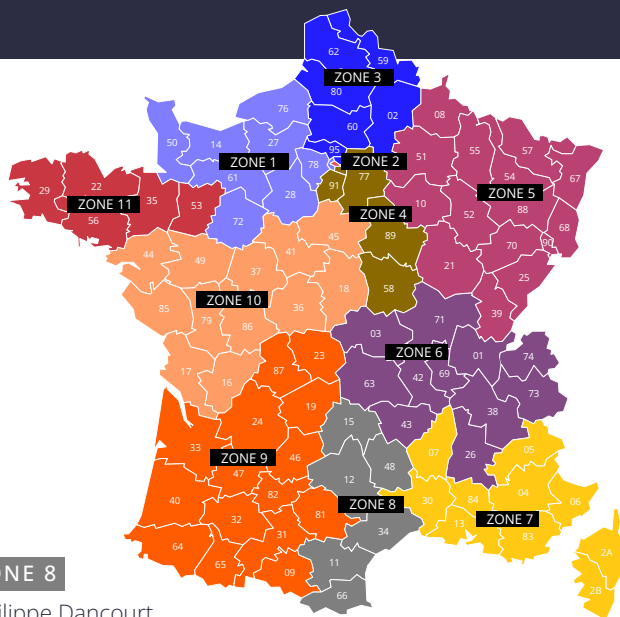
Florent Bonassies
06 40 84 31 37
florent.bonassies@valdelia.org

ZONE 10

David Martin
06 80 27 73 05
david.martin@valdelia.org

ZONE 11

Ludivine Poher
07 85 97 52 70
ludivine.poher@valdelia.org



DROM-COM

Martinique, Guadeloupe,
Guyane, La Réunion,
Mayotte, St-Martin,
St-Pierre-et-Miquelon.

Léa Querrien
06 08 89 56 04
lea.querrien@valdelia.org